



Communiqué de Presse

Paris, le 27 juin 2024

Le consortium Agrica - Crédit Agricole Assurances - Groupama choisi par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour assurer le nouveau régime frais de santé de ses agents

Le consortium Agrica - Crédit Agricole Assurances - Groupama vient d'être choisi pour assurer, à compter du 1^{er} janvier 2025, la complémentaire santé des 42 673 agents publics du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et de ses entités rattachées*.

- **Création d'un consortium dédié pour répondre à la consultation**

Agrica, Crédit Agricole Assurances et Groupama ont décidé de créer un consortium pour répondre à la consultation lancée en décembre 2023 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, initiée dans le cadre de la **réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC)** des agents publics.

Les trois co-assureurs ont délégué la gestion du contrat à Mercer. Mercer apporte son expertise en termes d'expérience utilisateur et de services digitaux à la fois simples, agiles et innovants visant à simplifier la vie des assurés et à relever les nouveaux défis lancés par notre société (prévention santé, inflation médicale). Ce dernier aura la charge de l'affiliation de près de 43 000 agents, des retraités qui le souhaiteront (actuellement 28 490), de leurs ayants droit respectifs et du paiement des prestations.

Dans la phase de déploiement, le consortium s'attachera particulièrement à l'accompagnement des équipes des ressources humaines pour la mise en place de ce régime.

- **Déploiement d'un régime frais de santé et d'un accompagnement social sur mesure**

Les agents publics du ministère bénéficieront d'une **couverture santé** en complément de leur régime spécial de Sécurité sociale. Elle intégrera l'ensemble des garanties et des dispositifs d'action sociale exigés dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire. Conformément à la législation et dans une volonté de renforcer la **solidarité intergénérationnelle**, les retraités auront accès à cette offre.

▪ Les partenaires s'expriment

Julien Brami, Directeur Général du Groupe Agrica :

« Nous sommes extrêmement fiers d'avoir remporté cet appel d'offres en ayant réuni nos forces et compétences au sein de ce consortium. Ce nouveau contrat nous permet de démontrer une fois de plus notre capacité à innover ensemble et à offrir des solutions de haute qualité au sein de l'écosystème agricole. Fort de son ADN paritaire qui garantit un dialogue nourri, Agrica saura apporter son expertise en accompagnement social et en prévention pour répondre aux besoins spécifiques des agents et des retraités. Il s'appuiera notamment sur un solide réseau de partenaires. Nous sommes impatients de mettre en place ce régime et d'apporter aux agents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire des services qui amélioreront leur vie au quotidien tout en assurant la solidarité intergénérationnelle. »

Clément Michaud, Directeur des assurances collectives de Crédit Agricole Assurances :

« Accompanyer le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire s'inscrit dans le prolongement naturel de notre engagement auprès des filières agricoles et des pouvoirs publics pour renforcer la souveraineté alimentaire. Crédit Agricole Assurances s'appuiera sur la force et le haut niveau de technicité de ses équipes commerciales pour répondre aux besoins des équipes des ressources humaines du ministère, notamment dans la phase de bascule. Nous sommes très heureux d'avoir remporté cet appel d'offres aux côtés de nos partenaires Agrica, Groupama et Mercer. »

Norbert Bontemps, Directeur Assurances de Personnes chez Groupama :

« Groupama est un partenaire historique du monde agricole et le 1^{er} assureur sur ce marché. Étant également un des principaux acteurs de l'assurance santé en France, c'est tout naturellement que nous avons souhaité, aux côtés de nos partenaires, mobiliser nos expertises pour accompagner le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire dans la mise en œuvre de sa PSC, au bénéfice de ses agents, de leurs ayants droit et des retraités. Nous sommes très heureux de cette réussite collective qui est le fruit d'une collaboration de grande qualité entre nos quatre entreprises. »

Max Barbier, Directeur Général de Mercer France :

« Nous sommes fiers de rejoindre ce partenariat et de contribuer à la gestion opérationnelle de ce régime et de mettre à disposition nos expertises pour accompagner le ministère dans la gestion des nouveaux enjeux autour de la santé : accès aux soins, prévention ou encore maîtrise tarifaire. Notre rôle sera de déployer des services digitaux innovants et essentiels. Avec Agrica, Crédit Agricole Assurances et Groupama, nous formons une équipe soudée et complémentaire, prête à relever tous les défis. Nous sommes impatients de déployer nos solutions digitales pour offrir une expérience utilisateur optimale aux agents du ministère et aux retraités, à leurs ayants droit respectifs et aux directions des ressources humaines. »

**Champ d'application de l'accord collectif instituant un régime complémentaire de remboursement des frais de santé pour les agents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :*

- L'ensemble des agents de l'administration centrale ;
- L'ensemble des agents des services déconcentrés (DRAAF, DRIAAF, DAAF, DDI) ;
- L'ensemble des agents des établissements d'enseignement technique agricole (public et privé) sous contrat ;
- L'ensemble des agents des établissements d'enseignement supérieur agricole public ;
- L'ensemble des agents des 6 opérateurs suivants :
 - ASP, Agence de services et de paiement
 - ODEADOM, Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
 - INAO, Institut national de l'origine et de la qualité
 - INFOMA, Institut national de formation des personnels du Ministère en charge de l'agriculture
 - FranceAgriMer, Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
 - IFCE, Institut Français du Cheval et de l'Équitation.



À propos du Groupe Agrica

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 700 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1,5 million de cotisants dans plus de 183 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, tels que les entreprises de production, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes. www.groupagricar.com



À propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 800 collaborateurs. Son chiffre d'affaires (« non GAAP ») à fin 2023 s'élève à 37,2 milliards d'euros. www.ca-assurances.com



À propos du Groupe Groupama

Depuis plus de 100 ans, le Groupe Groupama, fonde son action sur des valeurs humanistes intemporelles pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Il s'appuie sur des communautés d'entraide, humaines, proches, optimistes et responsables. Le Groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, et de services dans dix pays. Le groupe compte 12 millions de sociétaires et clients et 31 000 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires annuel de 17 milliards d'euros. www.groupama.fr



À propos de Mercer

[Mercer](https://www.mercer.com) accompagne les entreprises dans leur développement en repensant le monde du travail, les stratégies en matière de retraite et d'investissement et en améliorant la santé et le bien-être des salariés. Mercer compte plus de 20 000 collaborateurs implantés dans 43 pays et pouvant intervenir dans 130 pays. Mercer est une société du [Groupe Marsh McLennan](https://www.marshmclennan.com) (NYSE : MMC), leader mondial du conseil en risques, en stratégie et en ressources humaines, comptant plus de 85 000 collaborateurs et présentant un chiffre d'affaires de 23 milliards \$. Marsh McLennan aide les organisations à évoluer dans un environnement de plus en plus complexe et en constante évolution, au travers de ses quatre sociétés leader dans leurs domaines [Marsh](https://www.marsh.com), [Guy Carpenter](https://www.guycarpenter.com) et [Oliver Wyman](https://www.oliverwyman.com).

www.mercer.com/fr-fr

Contacts Presse

Pour le Groupe Agrica

Claire Cesbron / Tél : 01 71 21 53 07 / 06 61 28 92 36 / communication@groupagricar.com

Pour Crédit Agricole Assurances

Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / 06 19 60 48 53

Julien Badé +33 (0)1 57 72 93 40 / 07 85 18 68 05

service.presse@ca-assurances.fr

Pour le Groupe Groupama

Inès Kamoun / Tél : 07 85 30 15 88 / ines.kamoun@groupama.com

Pour Mercer

IZsoGOOD

Ingrid Zémor / Tél : 06 73 72 99 92 et Élise Plat / Tél : 06 79 98 48 94

merc@izsogood.co